

LOCATION SALLE POLYVALENTE à compter du 7 mars 2019

Inclus dans tarification : utilisation bar, vestiaires, tables, chaises, vidéoprojecteur, écran chauffage compris		UTILISATEURS DOMICILIES COMMUNE		UTILISATEURS DOMICILIES HORS COMMUNE	
		Particuliers, Entreprises, Syndicats, Assoc à but lucratif	Assoc loi 1901 communales et intercommunales	Particuliers, Entreprises, Syndicats, Assoc à but lucratif	Assoc loi 1901 communales et intercommunales
MANIFESTATIONS					
<u>Non lucratives :</u> Réunions, A.G., Mariages, etc	1ère journée	100	Gratuit	180	140
	Journées suivantes	50	Gratuit	90	70
<u>Lucratives :</u> Lotos, repas payants, manif. Commerciales, spectacles payants, bals payants, concerts payants, bar payant, ...	1ère journée	200	Gratuit 2 manifs par an 120	240	220
	Journées suivantes	100	60	120	110

Utilisation cuisine		50	50	50	50
Utilisation vaisselle		20	20	20	20
Caution		200		200	

Casse vaisselle : 2 euros verre ou assiette - 5 euros plats saladiers

Utilisation sono : 100 euros habitants Jarnages - 300 euros habitants extérieurs - gratuit pour les associations - Caution de 2,000 euros + assurance

Structure 5 x 12 m : 50 euros habitants Jarnages avec aide pour montage - 150 euros habitants extérieurs - Caution de 2.000 euros + assurance

Buvettes 3 x 3 m : 15 euros par module - Caution 1.000 euros + assurance - Gratuit pour associations

Toute configuration de location n'entrant pas dans les barème ci-dessus pourra faire l'objet d'une décision exceptionnelle du Conseil Municipal

1ère journée : remise des clés possible la veille de la manifestation à partir de 18 h. Restitution des clés le lendemain de la manifestation avant 12 h

Autre(s) journée(s) : restitution des clés au plus tard le lendemain avant 12 h